

DEPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE BIRAC-SUR-TREC

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
ECHELLE 1/5 000

PRESCRIPTION DU PLU : 12 novembre 2008

DEBAT SUR LE PADD : 30 avril 2013

ARRET DU PLU : 13 janvier 2015

ENQUETE PUBLIQUE : Du 26 mai 2015 au 30 juin 2015

APPROBATION DU PLU :

4.1

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADANE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
urbadoc@free.fr

Légende

Zones Urbaines

- Ua : zone urbaine, bourg ancien
- Ub : zone urbaine, extension du bourg ancien
- Uc : zone urbaine, hameau de Roussanes
- UL : zone urbaine à vocation de loisirs
- Ux : zone urbaine à vocation d'activités

Zones A Urbaniser

- AUO : zone à urbaniser fermée

Zones Agricoles

- A : zone agricole
- AI : zone agricole inondable
- Ap : zone agricole protégée

Zones Naturelles

- N : zone naturelle
- Ni : zone naturelle inondable
- NL : zone naturelle à vocation de loisirs
- NLI : zone naturelle inondable à vocation de loisirs

Prescriptions :

- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'art. L.123-1-5 II 6° du CU
- ★ Élément protégé au titre de l'art. L.123-1-5 III 2° du CU

- Emplacement réservé
- Secteur avec limitation de constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances (station d'épuration, élevage agricole)

- Espace boisé classé
- Mise à jour des bâtiments non encore reportés sur le cadastre

Trames vertes et bleues :

- Réservoir de biodiversité
- Trame bleue
- Trame verte
- Mise à préserver

Le droit de préemption urbain s'applique sur l'ensemble des zones U et AU du présent PLU.

Emplacements réservés :

N°	Vocation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Extension de l'école	Commune	0,15 ha
ER 2	Extension du cimetière	Commune	0,32 ha

Éléments de patrimoine protégés au titre de l'art. L.123-1-5 III 2° du Code de l'Urbanisme

N°	Dénomination
1	Château fort
2	Croix monumentale
3	Eglise paroissiale Saint-Gratien
4	Demeure dite château Minors
5	Pigeonnier
6	Demeure dite domaine de Cessac
7	Eglise paroissiale Saint-Georges
8	Pigeonnier
9	Lavoir
10	Demeure
11	Four à prune

